

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/3757

Les Lions du Sport - Attribution de subventions pour un montant de 18 000 euros aux associations sportives de proximité

Direction des Sports

**Rapporteur** : M. CUCHERAT Yann

**SEANCE DU 26 MARS 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 MARS 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 MARS 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 MARS 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 AVRIL 2018

---

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à Mme SANGOUARD), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. REMY

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. HAVARD, M. TETE

2018/3757 - LES LIONS DU SPORT - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR UN MONTANT DE 18 000 EUROS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DE PROXIMITE (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 9 mars 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

A côté des grands clubs phares de la ville et de l'agglomération, existe un tissu associatif très dense qui agit dans la proximité au bénéfice de nos concitoyens.

Pour l'année 2018, l'opération « Lions du Sport » a été reconduite afin de récompenser les associations et clubs de quartier, dans chacun des neuf arrondissements, qui se seront fait remarquer par des résultats notoires, une initiative pertinente ou qui auront besoin d'un soutien ponctuel.

Afin de conforter l'objectif poursuivi et d'apporter davantage de cohérence au dispositif, il est précisé qu'une subvention « Lions du Sport » ne peut être allouée à une association bénéficiant déjà d'une subvention de fonctionnement votée en Conseil municipal au titre de l'exercice en cours.

Une dérogation annuelle est accordée à cette règle, pour ce qui concerne les Offisa (Office des Sports d'Arrondissement). Ainsi, chaque Offisa est autorisé à percevoir une subvention « Lions du Sport » par année civile, au cours d'un seul vote, dans la limite de 2 000 €

Le mécanisme d'attribution de cette aide financière est le suivant : trois « Lions du sport », par année, quatre associations ou clubs au maximum pouvant être retenus pour chaque « Lion du Sport », sur la base des répartitions suivantes :

- 2 000 € pour un seul bénéficiaire ;
- ou
- 2 x 1 000 € pour deux bénéficiaires ;
- ou
- 500 € et 1 500 € pour deux bénéficiaires ;
- ou
- 2 x 500 € et 1 000 € pour trois bénéficiaires ;
- ou
- 2 x 750 € et 500 € pour trois bénéficiaires ;
- ou
- 4 x 500 € pour quatre bénéficiaires.

Je vous propose d'appliquer ces modalités d'attribution des « Lions du Sport » et d'accepter d'affecter les subventions au titre du mois de mars 2018, soit au total 18 000 €

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Oui l'avis de la commission éducation - petite enfance - université - jeunesse - vie associative - sports ;

**DELIBERE**

1- Les subventions suivantes sont allouées aux clubs ci-dessous :

**LIONS DU SPORT MARS 2018 - PROPOSITIONS POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2018**

1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e
<b>WADO CLUB DE LYON</b>	<b>DOJO OLYMPIC</b>	<b>ASSOCIATION MASSI ECHECS</b>	<b>OFFISA 4E ARRD</b>	<b>LYON RUGY</b>	<b>ALSB</b>	<b>ARCHERS DU LUGDUNUM VII</b>	<b>TENNIS CLUB LYON 8</b>	<b>LA FAVORITE BOULE</b>
<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>1 500 €</b>	<b>2 000 €</b>	<b>2 000 €</b>	<b>500 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>750 €</b>	<b>500 €</b>
Aide financière pour le financement de formations des éducateurs sportifs du club	Aide financière pour l'achat de matériel	Aide financière pour l'organisation de différents championnats sur la saison 2018	Aide financière pour l'organisation d'un événement en juin 2018 sur le thème du sport santé et de l'accès au sport pour tous	Aide financière au fonctionnement général du club	Aide financière pour l'opération Sport Ensemble 2018	Aide financière pour l'achat de nouveaux équipements	Aide financière pour le renouvellement de matériel	Aide financière au fonctionnement général du club
<b>JUDO LYON 1ER</b>	<b>ASPERLY VOLLEY-BALL</b>	<b>HAPOEL LYON</b>			<b>CAPOEIRA SENZALA DE LYON</b>	<b>SECTEUR BOULISTE RIVE GAUCHE EDELWEISS ST LOUIS</b>	<b>ALBEU</b>	<b>LES AMIS DE L'INSTRUCTION</b>
<b>1 000 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>500 €</b>			<b>500 €</b>	<b>1 000 €</b>	<b>750 €</b>	<b>500 €</b>
Aide financière pour l'organisation de compétitions	Aide financière pour le renouvellement de matériel	Aide financière pour les frais de fonctionnement et déplacements du club			Aide financière pour la poursuite du projet Battle de Danses 2018	Aide financière pour l'organisation du Grand prix Bouliste du 7e	Aide financière pour les déplacements du club dans le cadre des phases finales du championnat de France	Aide financière au fonctionnement général du club

1er	2e	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e
					<b>EKILIBRE</b>		<b>ASSOCIATION CYCLOTOURISTE DE LYON 8E</b>	<b>ENTENTE RHODIA RACING</b>
					500 €		500 €	500 €
					Aide financière pour une animation spectacle aux Brotteaux		Aide financière pour l'organisation du rallye Super 8 le dimanche 8 avril 2018	Aide financière au fonctionnement général du club
					<b>GONES DE LYON</b>			<b>AMICALE BOULE DES CARRIERS</b>
					500 €			500 €
					Aide financière pour l'acquisition de matériel			Aide financière au fonctionnement général du club

2- Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits au budget 2018 comme suit : ligne de crédit 76966, article 6574, fonction 40, programme SPCLUBS, opération SPAMAT.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT